

## **INFORMATION IMPORTANTE**

A partir du 1er janvier 2025, la salle de la Béronnelle sera désormais réservée exclusivement aux activités scolaires et périscolaires.

En conséquence, <u>il ne sera plus possible,</u> <u>temporairement, de louer</u> cette salle pour d'autres usages.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lorsque la location de cette salle sera de nouveau possible.

En vous remerciant de votre compréhension